
Dossier récapitulatif des gagnants au Prix « Ecoproduit pour le développement durable » de 2008 à 2010

Ce prix fait partie des Prix Entreprises et Environnement organisés chaque année par le ministère du développement durable et l'ADEME, en partenariat avec l'association OREE et LE CREDIT COOPERATIF.

2010 - Prix Ecoproduit pour le développement durable

BOURGEOIS pour le four mixte éco-conçu Zénith



Le four Zénith de BOURGEOIS intègre plus de soixante années de savoir-faire dans le domaine de la cuisson. Il est le fruit d'une volonté de recherche et de développement orientée vers des produits plus économiques, plus performants, plus fiables et plus respectueux des personnes et de l'environnement.

BOURGEOIS est le premier fabricant d'équipements de grande cuisine à s'être engagé dans une démarche globale d'éco-conception. L'entreprise s'est fait accompagner par le CETIM et s'est entourée de compétences de laboratoires spécialisés comme le CETIAT. Le four Zénith est aujourd'hui le seul four mixte du marché à avoir obtenu la certification « éco-conception » (délivrée par le CETIM selon la norme prNF 01-005). Il s'adresse au secteur des entreprises de restauration, pour lesquelles les dépenses d'énergie constituent le quatrième poste de charges.

L'objectif visé consistait à améliorer le rendement des appareils, à réduire leur consommation en énergie mais aussi à mieux informer l'utilisateur. Aux innovations techniques en matière d'isolation et de régulation s'ajoute un compteur des consommations, qui permet à l'utilisateur de suivre ses consommations (lesquelles dépendent du mode de cuisson choisi).

La démarche d'éco-conception a également permis de prendre en compte d'autres aspects environnementaux, comme la réduction du bruit et de l'humidité dans l'espace de travail, l'augmentation du taux de recyclabilité en fin de vie, ou encore la mise au point d'un produit de lavage 100% bio-dégradable.

Contact : Christelle Vacher – Chef de projet
04 50 32 58 58 C.Vacher@bourgeois.coop

**2010 - Mention spéciale du jury
dans la catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »**

CIMENTS CALCIA pour le BioSac, 1^{er} sac de ciment biodégradable et compostable



En 2009, l'industrie cimentière a engendré une quantité de déchets d'emballages s'élevant à 35 000 tonnes (166 millions de sacs de ciment et 3,8 millions de housses plastiques usagées). Ciments Calcia a initié dès 2007 un programme de R&D avec des partenaires industriels, aboutissant en mars 2010 au premier sac de ciment biodégradable et compostable : le BioSac.

Cet emballage est composé de deux couches de papier Kraft séparées par un film composé d'une matière 100 % biodégradable et compostable, issue de farine de maïs grain : le Biolice®.

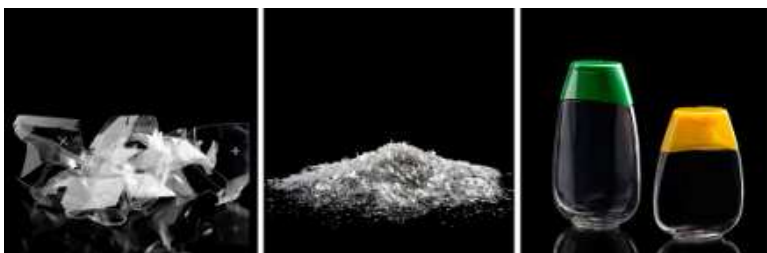
Le nouveau sac passe tous les tests définis par la norme EN 13432 et il a obtenu le label « OK compost », seul label européen garantissant la valorisation de l'emballage par biodégradation et compostage.

Le taux de décomposition du sac complet en centre de compostage est de 96,3 % en 12 semaines. Le ciment résiduel dans un Biosac vide (environ 80 g par sac) participe à la régulation de la température de fermentation du compost, en jouant le même rôle que la chaux qu'il faut parfois y ajouter. Parce qu'il répond au test d'éco-toxicité (un des quatre critères de la norme EN 13432), le compost obtenu pourra être utilisé en agriculture comme amendement de sol. Actuellement, les sacs de ciment sont soit mis en décharge, soit incinérés.

Contact : Marie-Valentine Masquelier – Responsable filière maçonnerie
01 34 77 77 78 mvmasquelier@ciments-calcia.fr

**2010 - Mention spéciale « Ecologie industrielle »
dans la catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »**

ROSKOPLAST en association avec **CAPSNAP/GREINER FRANCE, FAMILLE MICHAUD APICULTEURS** et **APESA INNOVATION** pour le flacon doseur de miel issu d'une démarche d'écologie industrielle



Quatre partenaires locaux ont décidé de re-localiser une production en Béarn. A l'origine du projet, la société Roskoplast (Trophée RSE Aquitaine en 2010, membre du réseau Entrepreneur d'Avenir) réalise que les déchets de son activité peuvent être utilisés pour fabriquer un

emballage pour un client local : la société Famille Apiculteur Michaud. Le troisième acteur est Capsnap (groupe Greiner), un injecteur-souffleur. L'Apesa Environnement est intégrée au projet pour apporter sa compétence technique.

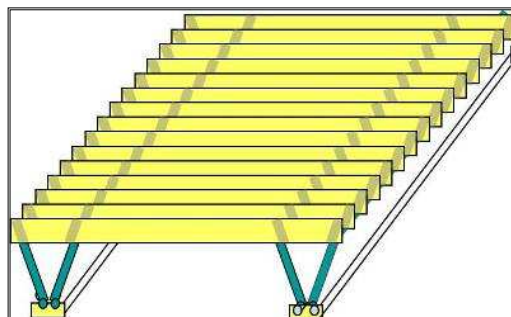
Pour réussir, il a fallu une transparence complète sur le rôle et les coûts de chaque partenaire. Le résultat est la fabrication d'un flacon de PET de 28 grammes, utilisant 90 % de matière recyclée. Cette réalisation réunit dans un périmètre de 15 km le fournisseur, le transformateur et le client. Auparavant, la matière première venait de Chine et le flacon d'Espagne ou d'Allemagne.

La consommation d'eau a été réduite de 27 %, la consommation électrique de 67 %, les émissions de CO₂ de 70 % et l'utilisation de ressources fossiles de 80 %. Cette réalisation préserve 3 emplois locaux, soit 7% des effectifs totaux du transformateur et du producteur (45 personnes).

Contact : Jean-Luc Vidal - Directeur de site
05.59.13.30.01 jl.vidal@roskoplast.fr

2009 - Prix « Ecoproduit pour le développement durable »

BIO CREATION pour la « Palette Logistique »



La « Palette Logistique » est une innovation très prometteuse dans l'univers des palettes. Elle a été présentée par BIO CREATION et a donné lieu, depuis sa candidature aux Prix, à la création de la société 3S Concept pour son développement.

Il s'agit d'un système logistique, constitué de deux palettes distinctes et conçu pour optimiser le transport et le stockage des marchandises. Chacune des deux palettes – l'une pour le transport, donc « dynamique », et l'autre pour le stockage, donc « dormante » - répond à un cahier des charges spécifique. Ces deux palettes sont pliables, d'où un gain de volume et de place au sol pour ranger les palettes « à vide ». En dissociant les deux fonctions de transport et de stockage, le système permet en outre d'éviter les éventuelles contaminations chimiques ou biologiques associées à la circulation des palettes classiques. Il contribue ainsi à instaurer une « barrière sanitaire » entre les usines de production, les entrepôts de stockage, les plate-formes de distribution et les usines ou magasins qui reçoivent des marchandises sur palettes.

12 milliards de palettes sont utilisées dans le monde et 1,5 milliards de palettes neuves sont mises sur le marché chaque année. En France, 2 millions de palettes circulent quotidiennement sur les routes et 220 000 palettes sont mises au rebut chaque jour (le plus souvent par broyage).

Par rapport aux palettes classiques en bois, les palettes de BIO CREATION sont 6 fois plus légères et 11 fois moins encombrantes quand elles sont pliées. Elles sont constituées d'un matériau composite très résistant, qui garantit une viabilité du produit pendant 20 ans. Elles intègrent une puce RFID qui permet l'identification et la traçabilité de chaque palette.

Enfin, BIO CREATION a décidé de contribuer, via une fondation, au financement de projets impliquant des mutations industrielles, sociales et environnementales, afin de s'engager encore davantage pour le développement durable.

Contact : Marc LANCIAUX – Président
05.53.77.21.70 ml.biocrea@free.fr

**2009 - Mention spéciale du jury
dans la catégorie Ecoproduit pour le développement durable**

AUBRILAM S.A.S pour le mât d'éclairage public « Moshi »



Aubrilam est une marque internationale pour l'éclairage extérieur et le mobilier urbain. La société est implantée dans 13 pays européens, ainsi qu'en Corée et aux USA. Elle fabrique depuis 30 ans des mâts (supports de lanterne d'éclairage) en bois lamellé-collé, qui peuvent atteindre 26 m de haut et sont installés dans les sites les plus exposés aux intempéries ou aux risques de dégradation.

Avec la matière première bois, Aubrilam a orienté ses valeurs vers le respect de l'environnement et s'est engagé dans une démarche d'éco-conception. Elle propose aujourd'hui un support pour l'éclairage public (le mât MOSHI), le choix du matériau bois permettant d'optimiser le bilan écologique du produit, calculé selon une méthode normalisée (Analyse du Cycle de Vie).

Aubrilam a créé un éco-comparateur, qui permet aux concepteurs de déterminer de façon quantifiée les gains environnementaux associés à chacun de leurs projets. Il est à ce jour le seul fabricant de mâts à utiliser ce type de démarche.

Par rapport à un mât métallique, le produit MOSHI divise par 2,8 les émissions de CO₂ et par 2 les consommations de kWh pour la fabrication.

La généralisation de l'utilisation du mât en bois MOSHI à l'ensemble du marché français permettrait chaque année :

- de stocker dans le matériau bois environ 55 000 tonnes de CO₂, ce qui représente 8,25% des quantités annuelles de CO₂ émises par ailleurs pour faire fonctionner l'ensemble des lanternes du parc déjà installé (source ADEME),
- d'économiser 134 mégawatts.heures, ce qui représente 2,4% de la consommation annuelle des lanternes du parc installé (source ADEME),
- d'éviter 2 435 tonnes de déchets dangereux.

Contact : Jacques Gouteyron – Directeur développement
04.73.31.86.86 gouteyron@aubrilam.fr

2008 - 1^{er} Prix Ecoproduit pour le développement durable

SAPPEL pour le compteur d'eau éco-conçu Altaïr V4



La société Sappel est spécialisée dans le domaine du comptage de l'eau, des liquides industriels, de l'énergie thermique et des systèmes de télélevé. Depuis 2006, elle intègre une dimension environnementale dans la conception et le développement de ses produits (démarche d'éco-conception).

Altaïr V4 est un compteur d'eau de type volumétrique. Installé dans les pavillons et les appartements, il sert à la facturation des distributeurs d'eau ou à la répartition des charges en immeubles collectifs.

Altaïr V4 est éco-conçu et représente un véritable progrès en matière des performances techniques. L'amélioration du débit de démarrage à 0.5l/h permet une meilleure détection et un meilleur comptage des petites fuites (goutte à goutte). Ce compteur permet ainsi de repérer et d'éviter les gaspillages.

Altaïr V4 est proposé selon deux variantes pour le corps du compteur : laiton ou plastique composite. Dans le second cas, Altaïr V4 présente une robustesse identique aux modèles en laiton. Une compacité réduite de 4% et le choix de matière ont permis de diminuer le poids de 55%, facilitant notablement la manipulation et l'installation.

Le corps composite du compteur est une innovation technologique incontestable par sa complexité d'obtention, c'est-à-dire la substitution d'une pièce métallique en laiton usinée par une pièce composite injectée sans reprise. Le corps est entièrement fabriqué sur le site de Saint Louis (68).

Une Analyse de Cycle de Vie (ACV) a permis de réaliser une analyse comparative entre la version précédente Altaïr V3 et Altaïr V4. Cette démarche aidée par l'ADEME a validé les progrès environnementaux réalisés d'une version à l'autre.

Contact : Maïté CHEVALLIER – Ingénieur Projets (chargée de l'éco-conception)
03 89 69 54 00 maite.chevallier@sappel.fr

2008 - 2^{ème} Prix Ecoproduit pour le développement durable

NORD TECHNIQUE pour l'abribus éco-conçu Cirrus



NORD TECHNIQUE conçoit et fabrique du mobilier urbain non publicitaire pour les collectivités locales. Confrontée à la maintenance et à la gestion de la fin de vie des mobiliers urbains, l'entreprise a été amenée à prendre en compte l'aspect environnemental mais aussi social de son activité. Elle a fait le choix d'une étude d'éco-conception, soutenue par l'ADEME, pour un nouvel abribus.

L'abribus Cirrus est éco-conçu : son impact sur l'environnement a été réduit en privilégiant pour sa fabrication l'emploi de matériaux recyclables et en éliminant les métaux lourds ainsi que les substances CMR (Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques). Les quantités de matériaux employés ont été optimisées grâce à un calcul précis des structures, tout en garantissant la rigidité et la durabilité de l'ensemble. Sa consommation d'énergie a été réduite par le développement d'un éclairage à LED spécifique. Pour une même luminosité, sa consommation électrique est 3 fois plus faible qu'un appareil fluorescent.

Une version alimentée par l'énergie solaire vient d'être développée ; l'abri est autonome en énergie et évite ainsi les tranchées de raccordements en milieu urbain.

L'abribus Cirrus équipe les réseaux urbains de la Métropole Lilloise, de Calais, d'Aix en Provence et le réseau interurbain du Conseil Général du Pas de Calais.

Contact : Thierry DELCOURT – Président-Directeur Général
03 21 37 89 10 t.delcourt@n-t.fr

**2008 - Mention spéciale « Service »
dans la catégorie Ecoproduit pour le développement durable**

**TRANSFORMATEURS SOLUTIONS VENISSIEUX
pour l'analyse environnementale et la rénovation de transformateurs électriques**



TSV est un acteur historique de la réparation et de la maintenance de transformateurs électriques depuis 1922. Après avoir appartenu à différents grands groupes industriels, TSV a été racheté par les salariés, associés à des investisseurs de proximité, en juillet 2007. C'est aujourd'hui une PME de 105 personnes, basée à Vénissieux.

Le transformateur électrique est un maillon clé qui permet de réduire globalement les pertes électriques liées au transport de l'énergie. TSV a développé des solutions de rénovation de transformateurs de puissance (destinés à l'alimentation des sites industriels). Afin d'ajouter le critère écologique à la prise de décision, TSV propose à ses clients une étude comparative des différentes solutions de rénovation, par rapport au remplacement par des équipements neufs. La comparaison fait appel à la méthodologie de l'analyse du cycle de vie (ACV).

Le but de la rénovation est de prolonger la vie des transformateurs d'une durée de 20 à 30 ans. La quantification des impacts s'appuie sur un outil d'évaluation dédié à la problématique des transformateurs, réalisé en partenariat avec la société CODDE.

Les gains potentiels - par rapport au remplacement par du matériel neuf - peuvent amener une réduction de 50% du coût, de 70% du délai, de 75% pour l'indicateur d'épuisement des matières premières et de 10% pour les émissions de gaz à effet de serre (chiffres sur l'ensemble du cycle de vie, basés sur l'étude comparative d'ACV menée par CODDE – Bureau Veritas).

Contact : François SIMON (PDG) & Jeremie SERIS (Développement)
04 72 78 19 26 - jeremie.seris@tsv-transfo.com

2008 - Mention spéciale « Démarche globale d'éco-conception » dans la catégorie Ecoproduit pour le développement durable

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIE pour le développement d'une offre de produits éco-conçus



En prolongation de son programme de mise en conformité à la norme ISO 14000 et de certification de tous ses sites, Schneider Electric a lancé la démarche d'éco-conception dans les années 1995. Complètement intégrée dans son Processus de Développement de l'Offre, elle vise à diminuer l'impact global de ses produits sur l'environnement. Ces évaluations d'impact sont faites par une analyse du cycle de vie (ACV).

Outre les aspects environnementaux comme la consommation d'énergie, les gaz à effet de serre ou l'emballage, les priorités sont :

- la limitation de l'usage des substances dangereuses et sensibles dans les procédés de fabrication et les produits pour diminuer les risques sur la santé et l'environnement,
- l'optimisation de la consommation de matières et la facilité de recyclage pour préserver les ressources naturelles,
- la diminution de la production de déchets.

La plate-forme d'automatisme M340 en est l'illustration. Elle intègre cette démarche en développement technique, fabrication et efficacité énergétique. M340 respecte volontairement la directive RoHS, ne contient pas de batterie ni de pile, exclut tout retardateur de flamme bromé et est assemblé par cliquet pour faciliter le démantèlement. Les étiquettes sont remplacées par des marquages laser pour ne pas polluer les plastiques. Ce produit offre, par rapport à la gamme précédente et à fonctions client identiques, une baisse de consommation électrique de 25%, une réduction de poids produit et emballage de 70% et un taux de recyclabilité passant de 60 à 80%. Les impacts environnementaux du produit sont analysés pour trouver des axes d'amélioration pour les prochains développements.

L'ensemble de ces performances environnementales sont communiquées au client, dans un souci de transparence, à l'aide du PEP (Profil Environnemental Produit).

L'ambition de Schneider Electric est d'intensifier la démarche pour avoir d'ici fin 2011, la majorité de son activité faite avec des produits respectueux de l'environnement selon des critères partagés et reconnus par l'industrie.

Contact : Guy LAUDEREAU – Développement durable et certification produits
04 92 38 21 74 guy.laudereau@fra.schneider-electric.com